

AVIS DU MAIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à nouveau en mairie,

Jeudi 27 Septembre 2018 à 18h30

Affiché le 22 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Chauffage urbain : présentation du rapport 2017 par la société délégataire du service, ENGIE Cofely
- 2. Acceptation d'un legs
- 3. Assainissement : participation aux frais de branchements au réseau
- 4. Assainissement : dégrèvement pour fuite après compteur
- 5. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal des décisions du Maire prises sur délégation du Conseil
- 6. Projet de commune nouvelle : débat.

Questions diverses

Le Maire

Jeanine PERRUCHET